

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 58 (1929) |
| Heft: | 6 |
| Artikel: | Quelques considérations à propos de l'exposition nationale du travail féminin |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1041057 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.*

Le Bulletin pédagogique et le Faisceau mutualiste paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du Bulletin et 5 du Faisceau.

SOMMAIRE. — Quelques considérations à propos de l'exposition nationale du travail féminin. — Quelques réflexions anciennes sur l'enseignement de la grammaire dans nos écoles. — Notes sur l'éducation en Amérique. — Bibliothèque du Musée pédagogique. — Société d'éducation. — Société des institutrices.

Quelques considérations à propos de l'exposition nationale du travail féminin

Dans la macédoine d'établissements professionnels et d'écoles ménagères représentés à la Saffa en exemplaires aussi nombreux que disparates, on pouvait, néanmoins, reconnaître des groupes dotés d'une base commune et d'une conception uniforme bien qu'assez large pour permettre à l'esprit d'initiative de s'exercer. Ainsi en est-il des cours complémentaires d'instruction domestique, ces Töchter-Fortbildungsschulen si appréciées en Suisse orientale, notamment en Thurgovie et à Zurich ; ainsi les écoles ménagères de Vaud et du Valais. Tels sont également les cours ménagers de chez nous qui auraient eu le droit de commémorer, il y a trois ans, le vingt-cinquième anniversaire de la création des premiers d'entre eux. A défaut de mérites plus transcendants, ne se signalent-ils pas à l'attention par une structure homogène et surtout par la fréquentation obligatoire ? Les différences sensibles qu'on distingue

dans l'organisation du millier d'institutions professionnelles féminines réparties sur le territoire suisse étaient spécialement accusées par les signes conventionnels de la carte affichée à la Saffa au nom du Département fédéral de l'Economie publique. Elles sont mieux encore mises en relief dans la liste annuelle où le même Département range par cantons les établissements qu'il subventionne.

Le Stand fribourgeois n'abritait pas exclusivement l'exposition de nos cours complémentaires des jeunes filles. D'autres institutions d'ordre également pratique s'y étaient offertes à l'examen du public compétent avec les productions de leurs multiples activités, l'application de leurs méthodes et le résultat de leur action au sein des populations. Ce groupe, peut-on dire sans vanité, n'avait pas trop mauvaise figure dans l'ensemble de la section, malgré la parcimonie qui a dicté l'octroi des subsides affectés à son installation. D'autres stands se distinguaient par un aspect riche et cossu ; aucun n'a paru plus évocateur que celui de Fribourg dans sa paisible, modeste et, pourtant, élégante simplicité. A côté des cours complémentaires des villes et des campagnes ouverts aux jeunes filles qui ne suivent pas les leçons d'une école secondaire ou de métiers féminins, l'école ménagère normale de la rue de Morat, à Fribourg ; les cours d'apprentissage de coupe, lingerie et modes, à Gambach ; les écoles de nurses et d'infirmières ; l'école ménagère rurale de Sainte-Agnès ; la division des arts appliqués du Technicum exposaient un intéressant matériel ainsi que des travaux pratiques ou artistiques qui ne s'éclipsaient nullement, mais formaient un tout harmonieux et cohérent sous l'égide de M. le conseiller d'Etat Python, dont le buste, — par je ne sais quelle inadvertance, — avait trouvé asile dans un foyer aimé. Heureuse faute que celle des installateurs du pavillon des Beaux-Arts de la Saffa ! elle nous a valu de pouvoir accueillir dans le milieu le plus sympathique la reproduction plastique des traits d'un homme d'Etat dont, pendant quarante ans, l'activité s'est déployée chez nous, animant toutes les formes de l'enseignement public depuis l'Université jusqu'à l'école élémentaire du hameau.

* * *

Pour simplifier la revue rétrospective de mes impressions déjà vieillies sur le « pavillon bleu », qu'on me permette de me placer dans le stand de Fribourg et, de là comme d'un centre, de rayonner et comparer.

La section féminine des arts décoratifs du Technicum n'était point seule à mettre sous les yeux des visiteurs de l'exposition, des spécimens artistiques capables de retenir l'attention. D'autres établissements avaient eu la même idée et ce fut la joie d'un grand nombre d'admirer la production de grands ateliers d'art religieux et de la mettre en regard de celle de l'école industrielle des Sœurs

de Jolimont (Technicum). Ingenbohl, Menzingen ont organisé des groupes qui ont été une révélation, une surprise. De magnifiques parements liturgiques sont sortis des mains habiles des Sœurs de la Croix de Menzingen ; mais, grâce à la méthode d'exposition moderne qui recommande de placer les œuvres d'art dans leur cadre et sous leur vrai jour, l'admiration du public ne se lassait point devant le triptyque de Menzingen reproduisant une chapelle, une chambre funéraire, un oratoire, pourvus de décors et de vêtements sacrés les mieux appropriés. De part et d'autre, ces travaux, irréprochables en leur facture, accusaient une tendance très marquée vers de nouveaux motifs tirés de la pratique des arts du dessin et que soulignaient une discrète harmonie des couleurs et une remarquable élégance de ligne. D'autres produits de ce genre ont été aussi rassemblés par une collectivité de maisons religieuses dans la liste desquelles figurait la collaboration des sœurs de Lully, mais où je n'ai point su découvrir la mention du monastère de la Fille-Dieu.

Certaines sections du pavillon bleu avaient accueilli les essais décoratifs d'écoles supérieures de jeunes filles non moins remarquables dans le genre civil. Citons aussi, pour mémoire, le consortium des dentelières de Gruyères, l'atelier de M^{me} Charrière, à Bulle, et d'autres maisons qui se sont ingénierées à moderniser les formes, les dessins dans les combinaisons de coussins, de tapis, de rideaux et tentures, de passementeries, de confections libres formées de matières variant à l'infini, avec des procédés dont on ferait un catalogue à rendre jalouse M^{lle} Thérèse de Dillmont, l'auteur réputé cependant de l'Encyclopédie des ouvrages de dames. Ce qui a été surtout fort loué, c'est la discréption qui se révèle dans le choix et le mariage des couleurs. Plus de tons criards, mais des teintes rabattues, atténuées, savoureuses à l'œil. Ici, je n'ai pu m'empêcher de remarquer que cette question de couleurs est bien quelque peu subjective ; ne serait-elle pas avant tout une affaire de latitude ? En parcourant les compartiments attribués aux expositions spéciales des dames des colonies suisses à l'étranger, j'observais que le même objet, quasi identique de forme et dessin, se modifiait en ses couleurs suivant que le travail était confectionné sous les rayons éclatants du midi ou sous le ciel plus adouci des régions tempérées. Le goût châtié que l'on apporte volontiers dans le choix des couleurs se remarque dans les tonalités des épais tapis, genre Smyrne, que maintes écoles professionnelles ont introduits dans leurs programmes d'ouvrages. C'est aussi un retour de mode qui redonne au tissage un peu de son élan de jadis et que plusieurs cours professionnels d'Allemagne ont remis en honneur pour le bien des foyers ruraux. Les différents types de toile confectionnée par les tisseuses modernes ne craignent pas le parallèle avec les produits des usines qui ont relégué si longtemps au grenier les humbles métiers des grand'mères. A quand le retour de leur poétique rouet ?

Le tissage me paraît avoir surtout droit de cité au programme de certaines écoles ménagères, surtout des écoles ménagères rurales. Trois représentants de ce type d'écoles figuraient à la Saffa. Ces institutions admettent dans leurs plans d'études toutes les activités des cours complémentaires féminins ; mais elles y ajoutent des branches de pure pratique, l'horticulture, l'aviculture, le soin du petit bétail, la théorie de certains travaux saisonniers où la femme a sa part, la tenue des comptes de la ferme et quelques notions de droit usuel. Voir une école ménagère rurale, c'est les juger toutes, car leurs tâches ne divergent que dans le plus ou le moins de pratique, d'exactitude, d'intérêt que savent apporter les maîtres. Ces écoles sont jusqu'ici de conception romande ; en effet, Marcellin, Châteauneuf, Sainte-Agnès viennent de faire leurs premières armes et l'exposition de travail féminin leur a donné en quelque sorte une consécration. Là comme ailleurs, je ne m'attarderai pas aux bagatelles de la porte, soit à une certaine poudre aux yeux qui peu ou beaucoup est un faible des exhibitions. On peut dresser une statistique parlante des produits du poulailler sans faire étalage des résultats de la ponte dessinés en grandeur naturelle dans les tableaux synoptiques géants. De même, je ne crois pas que ces établissements aient acquis une expérience telle qu'ils puissent démontrer en affiches, fort bien faites au demeurant, que leur fréquentation a déjà enrayé la tendance de maintes jeunes filles à désertter le foyer et le champ paternel pour entrer en condition dans des ménages urbains. Ce jugement serait prématuré puisqu'il ne porte que sur un nombre limité de sujets, en un temps trop restreint encore pour former une base concluante. Il n'en reste pas moins que les écoles ménagères rurales qui se sont révélées à la Saffa semblent avoir légitimé leur existence.

* * *

Tout ce qui peut contribuer à retenir la jeune campagnarde auprès des siens mérite d'être encouragé et, à cet égard, les cours complémentaires moins dispendieux, parce que plus à la portée de toutes sont considérés partout comme un moyen de conservation et de sauvegarde. Il est admis de plus en plus que ces cours qui, dans notre canton, donnent en 80 jours répartis sur deux ans, un ensemble de connaissances pratiques et raisonnées sur les travaux relevant de l'économie domestique, sont le couronnement nécessaire de l'instruction primaire dont la jeune fille à cette époque ne saurait plus se contenter. L'enseignement ménager est donc venu à son heure pour combler une grave lacune.

L'obligation, au surplus, apporte son aide à l'idée en concourant à assurer une bonne fréquentation des écoles ménagères, celle surtout des jeunes filles qui doivent, hélas ! compter, — et il y en a encore, — avec les obstacles, avec la mauvaise volonté ambiante, avec

l'égoïsme des parents, avec tant d'entraves que la routine ou l'ignorance suscitent aux œuvres du bien et du progrès. C'est maintenant que la statistique de Châteauneuf trouverait le champ des plus propices constatations. Son auteur aurait le droit d'affirmer que, sans l'obligation, bien des écoles ménagères péricliteraient, faute d'un auditoire suffisant. Aussi bien, l'expérience faite en pays de Fribourg, qui porte sur une période d'un quart de siècle, reçoit comme un réconfort dans les adhésions qui arrivent d'ailleurs, des communes bernoises par exemple, à qui la loi accorde la faculté de proclamer la fréquentation obligatoire de l'école ménagère, du petit Appenzell dont le Landtag composé surtout de délégués paysans a voté récemment une semblable obligation, de l'Argovie qui va introduire le même principe dans sa loi scolaire en révision. Et dire que, après vingt-cinq ans d'exercice, il se rencontre encore chez nous des citoyens pour s'élever contre une mesure qui n'a point de contempteurs s'il s'agit de la fréquentation des cours de perfectionnement organisés à l'intention des jeunes gens ! Combien faudra-t-il encore d'expositions spéciales aux femmes et à leurs travaux pour justifier un enseignement féminin dans notre pays avec la faculté conférée à toutes les jeunes filles de le recevoir. Si le féminisme est en marche, ne peut-on pas dire qu'il a été créé par l'égoïsme et l'exclusivisme masculins ? En tous cas, celui qui illustrerait l'histoire de nos cours complémentaires pour jeunes filles au moyen des multiples embûches dont leur route fut semée entreprendrait une tâche fort peu récréative.

* * *

Il est inutile d'attirer l'attention sur les expositions d'écoles spéciales qui s'imposent par elles-mêmes et par les services qu'elles rendent, comme les écoles de nurses et d'infirmières dont chacun a connu la réjouissante expansion. Les cours de l'école ménagère normale se légitiment pareillement et ce que cet établissement, vieux chez nous de vingt-cinq ans, a exposé, suffit à la démonstration éclatante de ses services. Un graphique a signalé l'importance de la fréquentation étrangère et la réputation d'une institution qui a fourni des institutrices ménagères à plus de quinze pays différents, notamment à la France et à la lointaine Roumanie. Ici encore il n'est point aisé de représenter d'une manière parlante les procédés et les méthodes. Il faudrait pouvoir y joindre le matériel livresque ou les théories manuscrites sur lesquels s'appuie l'enseignement. A ce propos, on a souhaité que, poursuivant sa tâche et l'élan donné dans le passé à cet établissement, son corps enseignant dote les élèves de manuels succincts et bien appropriés touchant les diverses sciences composant le vaste programme scolaire. Il y a bien longtemps, on faisait grand état de deux petits volumes du Dr Saffray, la *Physique et la Chimie des champs*, si bien adaptés aux

conditions de la vie rurale. Un professeur de notre école normale ménagère, feu M. le Dr Ch. Joye, enlevé trop tôt à sa carrière, avait envisagé la possibilité de préparer un ouvrage et ses notes, encore informes et incomplètes, laissaient espérer l'édition de : *La physique et la chimie des ménages*, manuel qui eût circonscrit la matière et borné l'effort à une science appliquée directement à l'économie domestique. Imaginons que ce point de vue soit adopté par d'autres maîtres ou institutrices et nous aurions aujourd'hui un joli bagage de manuels précis et adaptés à leur destination.

Un autre groupe d'écoles était bien représenté à la Saffa, celui des cours professionnels, soit des ateliers-écoles préparant directement, par un apprentissage régulier, aux divers métiers féminins. Les cours professionnels de l'école secondaire des filles de la ville de Fribourg ont exposé avec un fort bon goût ; les confections sorties de ses ateliers de couturières, de lingères et de modes se mesurent volontiers et sans infériorité, avec les productions des Gewerbeschulen de Suisse allemande qui, incontestablement, sont plus avancées et encouragées qu'en Suisse romande, preuve en soient les stands de Berne, de Zurich, de Bâle, de Winterthour, de Liestal et de maintes agglomérations importantes de l'Est suisse. Comme les autres établissements fribourgeois, les cours de l'école secondaire ont été modestes et francs ; mais ils auraient gagné aux yeux des profanes par une exposition plus large tout en restant loyale.

L'exhibit de nos cours complémentaires fribourgeois à la Saffa ne devait être que restreint et ne comporter qu'un type des divers ouvrages exécutés dans les cours. D'autres écoles ont procédé autrement ; ont-elles bien agi en faisant un étalage plus que massif de confections, de travaux, de raccommodages même qui n'avaient aucun sens sur les tables du pavillon scolaire ? La production de nos classes s'est donc distinguée, dans le cadre d'un modeste décor, par plus de sobriété avec la pensée de laisser la place à la présentation de méthodes et de procédés expérimentés, à des travaux supplémentaires pour élèves habiles tels que ceux qu'a si bien instaurés dans ses cours, M^{le} l'institutrice de l'école ménagère de Courtepin. En effet, avec des moyens simples, des matières point coûteuses, ses élèves ont œuvré des objets destinés à mettre un peu de beauté, d'art et de goût dans leurs intérieurs campagnards.

* * *

Nos cours complémentaires n'avaient plus besoin de l'exposition de la Saffa pour affirmer leur droit à l'existence et à la protection de tout ce qui compte dans l'opinion publique de notre pays. Ils ont le vent en poupe et, puisqu'ils existent sur les cinq sixièmes de notre territoire, on peut redire à leur sujet ce mot du pamphlétaire : « Ils vont, ils ne cessent d'aller, et, déjà en plaine roulant, rien ne

peut les arrêter » !! N'ont-ils pas l'appui des autorités du canton, du clergé et de beaucoup de conseils communaux, en un mot, d'un grand nombre de citoyens à qui la formation des jeunes filles à leurs devoirs futurs n'est point indifférente ? N'ont-ils pas acquis la sympathie des mères de famille, des mères vraiment dignes de ce nom, qu'il importerait d'encourager en leur donnant le moyen de dire leur mot dans des questions primordiales en éducation de la jeunesse. Ce droit ne saurait leur être contesté. Nos dispositions légales actuelles ne s'opposent pas à ce qu'elles soient représentées dans les commissions scolaires et déjà on songe sérieusement à leur donner accès dans les comités des écoles ménagères. Ce résultat atteint, qu'importe la question d'élargir le statut civique des femmes ? Je pense que l'escargot, sous le signe duquel la Saffa a inauguré ses travaux, gardera, pendant quelque temps, son allure lente et discrète, mais sûre avant que le forum soit ouvert aux femmes, avec son trouble, ses agitations et ses orages. Que le ciel les en préserve longtemps encore !

E. G.

Quelques réflexions anciennes sur l'enseignement de la grammaire dans nos écoles

(Suite.)

Quelques principes

Du but assigné aux leçons de grammaire dérivent un certain nombre de principes, que j'expose tout d'abord par souci de clarté, au risque d'avoir à les répéter dans la suite.

Ce ne sont point les règles qui éduquent, mais les exercices. Car les exercices seuls donnent cet automatisme, qui fait que l'on a ses règles au bout de ses doigts, qu'on les possède pratiquement. Et ce sont aussi les exercices qui obligent l'intelligence enfantine à raisonner, à discuter les cas de langue et les rapports des idées. Que les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel, sauf sept exceptions, que les verbes en *yer* et *ier* font suivre *l'y* ou *l'i* d'un second *i* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, il n'y a rien là qui forme l'intelligence ; c'est la mémoire qui enregistre des faits. Mais discuter les cas où s'appliquent les règles, où s'expriment donc des rapports d'idées, voilà à quoi l'intelligence va s'exercer.

Parmi les exercices, celui qui me paraît le plus apte à procurer le bénéfice de vigueur, de précision, qu'on attribue à cette gymnastique intellectuelle, c'est *l'analyse*, cette analyse si décriée, et que nous aurons à réhabiliter. Trouver la nature des mots, leurs accords, leurs fonctions dans la phrase, leur agencement en propositions, et raisonner ce que l'on a trouvé, c'est sans doute de l'analyse gram-